
L'expression des émotions et la société

Maurice Halbwachs

texte présenté et annoté par Christophe Granger

Le texte de Maurice Halbwachs (1877-1945) qui suit ces lignes a probablement été rédigé au seuil des années 1930. Publié pour la première fois en 1939 dans une revue turque, il a été repris en 1947, peu de temps après la mort de son auteur à Buchenwald, dans la revue *Échanges sociologiques*, obscur organe du Centre de documentation universitaire. Puis il a été véritablement « découvert » en 1972, à la faveur du grand travail de rassemblement et de patrimonialisation de la sociologie durkheimienne qui prenait notamment place, sous la houlette de Victor Karady, dans la collection « Le sens commun » que Pierre Bourdieu animait aux Éditions de Minuit¹. Mais si ce texte, à la fois classique et oublié, mérite attention, ce n'est pas à sa trajectoire posthume qu'il le doit. Du reste, il n'a guère bénéficié de la consécration académique et intellectuelle qui, ces dernières décennies, s'est attachée à l'auteur des *Cadres sociaux de la mémoire* (1925) et des *Causes du suicide* (1930)². Le rendre de nouveau accessible ici, c'est répondre à deux intentions.

Pour peu qu'on daigne les arracher à une lecture faussement familière, ces pages, parce qu'elles en constituent l'une des rares formulations systématisées, éclairent le « moment »

historique où s'est esquissé, en France, pour partie emportée par la suite, la possibilité de voir naître une « sociologie des émotions », et même, plus largement, de voir la question des états affectifs de l'homme prendre place au cœur des déchiffrements savants du monde social³. Voilà son premier intérêt. Et la chose vaut le détour car si, comme le rappelle Pierre Nora, « Halbwachs appartient tout entier à cet âge scientifique et pudique d'une Université qui n'avait pas encore perdu son pucelage et où il ne faisait pas bon de faire état dans son œuvre de son expérience personnelle et de ses émotions propres, ou pire encore de s'appuyer sur elles pour construire cette œuvre⁴ », il n'y a rien de foncièrement étonnant à le voir déniaiser un peu la « sociologie durkheimienne », et la mener sur la terre escarpée des phénomènes affectifs. Élève d'Henri Bergson, ami et collaborateur de Marcel Mauss, continuateur d'Émile Durkheim et de Paul Fauconnet, Halbwachs était en effet professeur de sociologie au sein de la bouillonnante Université de Strasbourg, où il était aussi le collègue et l'ami des historiens Marc Bloch et Lucien Febvre, qui le font entrer aux *Annales d'histoire économique et sociale*, et plus tard de Georges

(1) Maurice Halbwachs, « L'expression des émotions et la société », *Is : revue turque de morale et de sociologie*, 5, 1939, p. 42-59, repris dans *id.*, *Classes sociales et morphologie*, Paris, Éd. de Minuit, 1972, p. 164-173.

(2) Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Félix Alcan, 1925 ; *id.*, *Les Causes du suicide*, Paris, Félix Alcan, 1930.

(3) Voir les analyses de Laurent Fleury, « Maurice Halbwachs, précurseur d'une sociologie des émotions », in Bruno Péquignot (dir.), *Maurice Halbwachs : le temps, la mémoire et l'émotion*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 61-98.

(4) Pierre Nora, « Préface » à Annette Becker, *Maurice Halbwachs : un intellectuel en guerres mondiales, 1914-1945*, Paris, Noésis, 2003, p. 16.

Lefebvre, mais aussi de Charles Blondel. Bientôt élu professeur à la Sorbonne (1935), il devient par la suite titulaire de la chaire de psychologie sociale au Collège de France (1944)¹.

Mais cette trajectoire ne dit pas l'essentiel. Si la sociologie que pratique Maurice Halbwachs s'ouvre aux émotions, c'est qu'elle s'est profondément métamorphosée dans l'entre-deux-guerres. Moins par décrépitude que par déplacements nécessaires. Sur un terrain mi-intellectuel mi-politique, cette sociologie-là est alors la proie d'un vivace mouvement conservateur et antiscientiste qui, porté notamment par la sociologie (catholique) de la morale (catholique), s'emploie à récuser tout ce qui ressemble à une détermination sociale des faits et des sentiments individuels. Mais elle doit aussi affronter une plus sourde crise de reconduction de l'héritage durkheimien. Les principaux successeurs du maître, Mauss, Halbwachs et tant d'autres, en viennent en effet à revisiter l'opposition matricielle que Durkheim avait instituée entre « conscience individuelle » et « conscience collective », et qui, jadis, donnait précisément tout son sens à la science sociologique². De sorte que, tandis que les savoirs psychologiques, et notamment l'étude des émotions, se taillent une place toute

neuve dans l'univers académique, cette sociologie est portée non seulement à s'emparer des choses du psychisme, des pratiques corporelles et, disons, des formes collectives de la vie affective, mais plus encore à faire pousser sur ses terres une authentique « psychologie sociale ». L'élection, en 1924, de Mauss à la présidence de la Société de psychologie fournit sans doute l'expression la plus nette de ce rapprochement entre sociologie et psychologie³.

Le texte qu'on va lire porte la marque de cette configuration historique. Il est de ce temps, l'entre-deux-guerres, qui voit ainsi les durkheimiens s'attaquer aux catégories traditionnelles de la psychologie, les larmes, la mort, les sentiments, la personne, pour mieux montrer les déterminations collectives qui les traversent toutes. Et s'il avoue aussi de plus discrets emprunts à la sociologie allemande de Georg Simmel (auquel il succède à Strasbourg) et de Max Weber, à une date où elle n'a en France rien d'une référence stabilisée⁴, il puise surtout à deux sources. D'une part, il prolonge

(1) Sur Maurice Halbwachs, outre le travail de Victor Karady, « Biographie de Maurice Halbwachs », in Maurice Halbwachs, *Classes sociales et morphologie*, op. cit., p. 9-22, et le livre d'Annette Becker (*ibid.*), voir l'étude classique de Terry N. Clark, *Prophets and Patrons : The French University and the Emergence of the Social Sciences*, Cambridge, Harvard University Press, 1973 ; et la notice synthétique de Christophe Charle dans Jacques Julliard et Michel Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Éd. du Seuil, 1996, p. 578-579. Sur l'Université de Strasbourg et la place de Maurice Halbwachs, voir John E. Craig, « Maurice Halbwachs à Strasbourg », *Revue française de sociologie*, 20 (1), 1979, p. 273-292.

(2) Sur les critiques « externes », voir Gisèle Sapiro, « Défense et illustration de l'"honnête homme" : les hommes de lettres contre la sociologie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 153, 2004, p. 11-27. Sur la crise « interne » du durkheimisme, voir Jean-Christophe Marcel, *Le Durkheimisme dans l'entre-deux-guerres*, Paris, PUF, 2001, en particulier « Sociologie de la mémoire et psychologie collective chez Maurice Halbwachs » p. 145-218.

(3) On trouve, sous une forme systématisée (« Quels sont les rapports actuels, et quels sont les rapports désirables, sans doute prochains, de nos deux groupes de savants ? Quelles sont les collaborations à rechercher et quels sont les conflits à éviter, quelles incursions des uns sur le terrain des autres devons-nous nous épargner ? »), une discussion de ce rapprochement dans Marcel Mauss, « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », *Journal de psychologie normale et pathologique*, janvier 1924, repris dans *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1950, 2004, p. 281-310. À ce sujet, voir : Laurent Mucchielli, *Mythes et histoire des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 2004, « Sociologie et psychologie en France, l'appel à un territoire commun : vers une psychologie collective, 1890-1940 » p. 149-155 ; Jean-Christophe Marcel, « Mauss et Halbwachs : vers la fondation d'une psychologie collective, 1920-1945 ? », *Sociologie et Sociétés*, 36 (2), 2004, p. 73-90 ; Annick Ohayon, Françoise Sellier et Geneviève Vermès, « Des psychologies sociales en France entre 1913 et 1947 », *Sociétés contemporaines*, 13, 1993, p. 197-208.

(4) Outre les notations de Laurent Fleury (« Maurice Halbwachs, précurseur d'une sociologie des émotions », op. cit.), voir sur ce point Lilyane Deroche-Gurcel, « La part d'autrui dans la construction de soi : quelques éléments de comparaison entre Maurice Halbwachs et Georg Simmel », in Yves Déloye et Claudine Haroche (dir.), *Maurice Halbwachs : espaces, mémoires et psychologie collective*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 33-50.

les analyses que Marcel Mauss a, quelques années plus tôt, consacrées à « L'expression obligatoire des sentiments » (1921) ou à l'« Effet physique chez l'individu de l'idée de mort suggérée par la collectivité » (1926)¹. Et d'autre part, il s'adosse largement à la lecture de la fameuse *Introduction à la psychologie collective* (1928) de Blondel, dont on sait combien elle s'attire alors l'enthousiaste réception des fondateurs des *Annales*². Mais pour l'essentiel, cet article a surtout pour particularité de systématiser, s'agissant des émotions, le cadre d'analyse dont Halbwachs a, en 1925, fait la texture de son importante sociologie de la mémoire.

Le parallèle est limpide. De même qu'« il n'y a pas [...] de souvenir qui puisse être dit purement intérieur », écrivait alors le sociologue, et de même que « c'est dans la société que, normalement, l'homme acquiert ses souvenirs, qu'il se les rappelle, et, comme on dit, qu'il les reconnaît et les localise », de même, explique-t-il ici, l'expression des émotions, rires, pleurs, colère, fureur ou marques d'affliction, ne saurait trouver son ressort dans les seuls ébranlements intérieurs de l'individu, sans quoi, toujours singulière et toujours attachée à des circonstances particulières, elle serait vouée à changer sans cesse de forme, c'est-à-dire à

demeurer toujours collectivement indéchiffrable et immaîtrisable, dès lors qu'on change d'individu ou que change l'individu dans le temps³. Tout au contraire, c'est le groupe (ou comme dit Halbwachs « la collectivité ») qui a la main sur les émotions individuelles. Et à ce jeu les pratiques rituelles qu'il observe et à partir desquelles il se perpétue comme groupe se révèle décisives. C'est à travers elles, notamment, que s'opère le travail, sourd, incessant, informulé, qui assure la maîtrise pratique des règles collectives qui ordonnent à la fois les raisons et les circonstances suivant lesquelles les membres du groupe éprouvent des sentiments, la nature des sentiments qu'ils éprouvent (indignation, haine, tristesse, etc.), et les formes que doivent revêtir leur expression (larmes, mimiques, gestes). Et non seulement ça, du reste, mais aussi la manière dont l'expression de ces émotions, parce qu'elle opère sur le mode d'une *objectivité subjectivée*, et qu'elle n'a pas toujours besoin d'être éprouvée pour être prouvée, constitue un instrument propre à garantir le fonctionnement collectif du rite et quelque chose comme la cohésion du groupe. En d'autres mots, et c'est là sans doute qu'Halbwachs s'éloigne le plus de Durkheim, les émotions occupent une place décisive dans la socialisation des individus, côté pile, et dans la conservation des sociétés, côté face, à la fois parce qu'elles sont soumises, sans cesse, à un cadrage collectif qui, coordonnant les conduites individuelles, garantit au groupe la conformité de tous et de chacun aux règles collectives (« Il y a en nous un homme social qui surveille l'homme passionné »), et parce qu'en

(1) Marcel Mauss, « L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens) », *Journal de psychologie*, 18, 1921, repris dans *id.*, *Œuvres*, vol. 3 : *Cohésion sociale et divisions de la sociologie*, Paris, Éd. de Minuit, 1969, p. 269-282 ; *id.*, « Effet physique chez l'individu de l'idée de mort suggérée par la collectivité », *Journal de psychologie*, 1926, repris dans *id.*, *Sociologie et Anthropologie*, *op. cit.*, p. 311-330.

(2) Après les divergences qui les ont opposés, Charles Blondel n'ayant pas ménagé ses critiques à l'égard des *Cadres sociaux de la mémoire* (voir *Revue philosophique*, 101, 1926, p. 298) et Maurice Halbwachs les siennes à l'égard de l'ouvrage de Charles Blondel sur *Le Suicide* (voir *Revue philosophique*, 116, 1933, p. 474-475), ce livre-ci de Blondel inspire à Halbwachs une lecture plus amène, heureux qu'il est, écrit-il ailleurs, d'y lire « que non seulement l'expression des émotions, mais aussi leur intimité et leur nature, se conforme aux représentations et impératifs collectifs » (Maurice Halbwachs, « La psychologie collective d'après Charles Blondel », *Revue critique*, 107, 1929, p. 444-456).

(3) On trouve une discussion plus poussée à ce sujet dans Maurice Halbwachs, « Individual Psychology and Collective Psychology », *American Sociological Review*, 3, 1938, p. 615-623, repris dans *id.*, *Classes sociales et morphologie*, *op. cit.*, « Conscience individuelle et esprit collectif » p. 152-163. Sur la genèse américaine de certaines de ces positions, voir aussi Maurice Halbwachs, *Écrits d'Amérique*, établis et présentés par Christian Topalov, Paris, Éd. de l'EHESS, 2012.

retour, garantissant à l'individu sa conformité au groupe, elles sont un instrument privilégié d'institution et de perpétuation du cadre collectif (« Il semble que dans l'émotion elle-même ainsi partagée et multipliée il y ait une efficacité et un pouvoir »). De bout en bout collectives, en somme, la douleur, l'amour, la haine, bref l'infinie multitude des formes de la sensibilité humaine, et avec elle les modalités de leur manifestation, deviennent par conséquent justiciables d'une analyse sociale, et historique. Quelque chose comme les cadres sociaux des émotions, voilà ce qu'Halbwachs invite à prendre pour objet d'étude.

Et c'est bien là que réside, à huit bonnes décennies de distance, l'autre grand intérêt de ce texte pénétrant. Bien sûr, il élude un peu vite la question de la formation et de la transformation collectives des états affectifs. Bien sûr, il puise de façon un peu désordonnée à la sociologie, à la psychologie, à l'histoire ou encore à l'anthropologie des faits religieux. Mais son mérite est certain. Appliqué à traiter les émotions à la manière d'une *institution sociale*, il met en lumière les principes d'une démarche de connaissance qui se montre farouchement attachée à n'abandonner cette frange incertaine du savoir, que sont les états affectifs de l'homme, ni aux analyses psychologisantes ni aux présupposés de la vieille morale humaniste. Et la leçon vaut, à coup sûr, d'être entendue¹.

*

Les formes qu'on pourrait appeler supérieures de la sensibilité, les sentiments et les passions paraissent exiger une élaboration plus personnelle et plus prolongée que les émotions, ou

le plaisir et la douleur élémentaires. Or, il y a sans doute une logique des sentiments, presque inconsciente, qui fait que, comme le disait Stendhal à propos du sentiment de l'amour, toutes nos réflexions, nos imaginations se cristallisent en quelque sorte autour de la représentation de la personne aimée ou détestée, de l'objet désiré ou redouté². Mais tout ce travail mental ne peut s'accomplir sans qu'il s'y mêle bien des idées, des jugements, des raisonnements. Ainsi, ces états affectifs sont pris dans des courants de pensée qui viennent en notre esprit du dehors, qui sont en nous parce qu'ils sont dans les autres. C'est bien nous qui les éprouvons. Mais ils ne subsistent et ne se développent, dans un monde où nous sommes sans cesse en contact avec les autres, qu'à la condition de se présenter sous des formes qui leur permettent d'être compris, sinon approuvés et encouragés, par les milieux dont nous faisons partie. Il en résulte que leur intensité, leur nature et leur direction s'en trouvent plus ou moins modifiées.

Ainsi la société exerce une action indirecte sur les sentiments et les passions. C'est qu'il y a en nous un homme social, qui surveille l'homme passionné, et qui, sans doute, lui obéit parfois et se met en quelque sorte à son service pour justifier sa passion : même alors, l'homme ne cesse pas d'être social ; il raisonne, il pense. Mais tout cela, en somme, peut se passer dans le for intérieur, loin des yeux (sinon en dehors de l'influence occulte) de la société.

Il n'en est plus de même des émotions, et aussi bien de cet ordre de sentiments et de passions qui leur sont étroitement liés parce qu'ils en sont à la fois l'occasion et la cause. Par leurs

(1) Merci à Lise Halbwachs d'avoir autorisé la publication de ce texte, et à Jean-Baptiste Boyer et Christian Topalov de l'avoir grandement facilitée. Sauf mention contraire, toutes les notes ont été ajoutées pour la présente édition ; les passages entre crochet restituent les textes originaux cités par Halbwachs mais qu'il a par oubli ou pour le besoin de sa démonstration, déformés ou tronqués.

(2) Stendhal, *De l'amour*, Paris, Librairie universelle, 1822, Garnier-Flammarion, 1965, en particulier chap. 2 « De la naissance de l'amour » p. 34-37. Au sujet du phénomène qu'évoque ici Maurice Halbwachs, Stendhal parle de « cristallisation » : « Ce que j'appelle cristallisation, c'est l'opération de l'esprit, qui tire de tout ce qui se présente la découverte que l'objet aimé a de nouvelles perfections » (p. 35).

manifestations extérieures, tout au moins par leurs modes d'expression visibles, sensibles, elles tombent sous le regard des hommes qui nous entourent, des groupes auxquels nous sommes liés. Quand l'émotion s'exprime, cette expression est matérielle, et le groupe a prise directement sur elle¹.

Ainsi il se peut que l'expression émotive ne soit nullement naturelle, innée ou héréditaire, en tout cas liée à la constitution organique de l'espèce. Certes, l'enfant sanglote et pleure, il agite les bras, et pousse des cris sans que personne le lui ait appris. Mais il y a loin de ces mouvements et contractions spontanées des tout petits enfants aux expressions et attitudes très nuancées et dont la signification est bien définie, telles qu'on les voit apparaître aux âges suivants. Tout se passe comme si les enfants les avaient apprises en regardant les autres, et à leur contact. Mais alors les adultes d'aujourd'hui les ont reçues eux-mêmes de leurs parents, ceux-ci des leurs, et ainsi en remontant jusqu'à nos ancêtres les plus éloignés. L'expression émotive se serait transmise comme la langue ; et après tout elle lui ressemble en ce qu'elle met en jeu toute une mimique, qui est comme un langage des gestes et des traits. Elle répondrait au même besoin de communiquer aux autres ce qu'on éprouve.

C'est la collectivité elle-même qui aurait suggéré, ou choisi parmi toutes celles qui se produisaient spontanément, au gré des fantaisies individuelles, telle mimique expressive, parce qu'elle lui paraissait sans doute le moyen le meilleur de réaliser parmi tous les membres du groupe qui en étaient témoins

une communauté de sentiment ou d'émotion, de même que le langage a été élaboré par la société pour réaliser une communauté de pensées. Il n'est pas du tout nécessaire d'admettre que ces gestes et expressions soient comme le résidu de gestes pratiquement utiles, ni même qu'ils aient été imaginés par le groupe et imposés par lui dans une pensée utilitaire ; il suffit qu'ils aient répondu au besoin qu'ont les hommes, par suite de leur existence collective, de sympathiser les uns avec les autres dans la joie et dans la douleur, dans l'admiration, l'enthousiasme, l'indignation et la haine.

Lorsqu'on peut observer en secret un être humain qui ignore qu'on le regarde ou ne s'en soucie point, et qui, sous l'empire d'une émotion, lève les bras au ciel, s'arrache les cheveux, profère des sons et des paroles confuses, n'est-on point frappé de ce que toute cette gesticulation n'a point de sens et de raison d'être chez un individu isolé, et que la personne émue se comporte comme si elle était en présence d'autres êtres prêts à répondre à ses mouvements et à ses cris ?

Comme l'a dit M. Blondel : « Les états affectifs forts sont assez rarement le fait d'individus isolés. La solitude appauvrit en général non seulement l'expression extérieure de nos émotions, nos pleurs, nos rires, nos cris et toute notre mimique, mais le jeu même de représentations et de sentiments qui le sous-tendent ; si cependant nos émotions se développent hors de la présence d'autrui, c'est que nous subissons incessamment le mirage de la vie en commun qui nous est si naturelle, c'est que notre imagination est toute peuplée de spectateurs et d'auditeurs imaginaires devant lesquels nos émotions alors se déploient, c'est que, par une sorte de dédoublement auquel le jeu de la conscience réfléchie nous a accoutumés, devenant à nous-mêmes nos propres alliés et nos propres ennemis, nous nous plaignons, nous nous indignons ou réjouissons avec nous, nous

(1) Note de Maurice Halbwachs : Pour établir la possibilité d'une régulation sociale des émotions, il faut d'une part souligner l'importance de ce sur quoi peut s'exercer un contrôle social « l'expression matérielle des émotions » (élément constitutif de l'émotion elle-même et même élément essentiel selon les tenants de la théorie psychologique) ; d'autre part montrer que l'expression émotive n'est pas innée, c'est-à-dire déterminée par la nature.

nous emportons contre une sorte d'adversaire intérieur, nous nous procurons à nous-même la vision pathétique de nos pleurs et le déchirement de nos cris¹. »

Ainsi, nos états affectifs tendent naturellement à s'épanouir dans un milieu social qui leur soit adapté. « Nos colères s'alimentent de la fureur ou de l'indifférence de nos adversaires, de la participation de nos amis ; elles s'éteignent faute de résistance ou de concours. Nos peurs se dissimulent et s'amortissent, si notre entourage ne les partage pas : elles s'exaltent au contraire en paniques, s'il les fait siennes². » La solitude morale nous est en horreur. Certes, on a dit aussi que les grandes douleurs sont muettes, et nous avons tous, plus ou moins, la pudeur de nos émotions. C'est que, lorsque les autres ne se trouvent pas au même ton émotif que nous, qu'il ne peut y avoir, entre nous et eux, communion affective, alors nous [nous] rétractons et nous [nous] replions en effet sur nous-mêmes ; ou bien, et de préférence lorsqu'il s'agit des sentiments supérieurs, moraux, sociaux, esthétiques et religieux, « il arrive que nous nous réfugions dans une sorte de groupe idéal entre les membres duquel règne cet accord nécessaire que la réalité nous refuse... Mais, plus souvent encore, le veto qui leur est opposé use à la longue nos préférences et nos élans³ ».

Mais, inversement, nos émotions, sont soumises à une véritable discipline sociale, du fait qu'en présence des événements d'un certain genre, et dans telles circonstances qui se produisent souvent, c'est la société qui nous indique elle-même comment nous devons réagir. Ou plutôt, il ne s'agit pas seulement de la façon dont nous devons exprimer nos sentiments, sur quoi nous reviendrons plus loin, mais du sentiment et de l'émotion elle-même :

la société attend que nous éprouvions, nous commande elle-même de la ressentir.

« À un certain degré de l'échelle sociale, dit encore M. Blondel, nous savons tous ce que doivent être nos sentiments au récit d'un exploit ou d'un crime, devant un Titien ou un Rodin, à l'audition d'une symphonie de Beethoven, en visitant Notre-Dame, [en accomplissant des devoirs religieux,] en apprenant une victoire ou une défaite de nos armes⁴. » Dans une réunion d'hommes où tous, pour une raison ou l'autre, sont à la joie, nous pouvons avoir nos motifs particuliers d'être tristes. Mais nous nous dominons, nous nous efforçons de participer à l'allégresse générale, sentant bien qu'autrement nous ferions figure de trouble-fête. Quand tout le monde est préoccupé, attristé, abattu, si nous rions, si nous plaisantons, nous passerons pour un mauvais plaisant ou bien pour manquer de cœur.

En dehors de ces circonstances, où nous devons nous mettre à l'unisson d'un sentiment collectif, il arrive que nous-mêmes nous trouvions dans une situation qui nous concerne seuls et que nous nous représentions alors le sentiment que nous devons éprouver, parce que tout autre, dans les mêmes conditions, serait ainsi affecté.

Quelqu'un nous a fait du bien, et nous devons non seulement lui témoigner, mais éprouver pour lui de la reconnaissance. Offensés, victimes d'une injustice, nous n'avons peut-être point de haine dans le cœur, aucun ressentiment, mais il suffit que les circonstances dans lesquelles nous avons eu à souffrir par le fait d'un autre se retracent à notre pensée pour que l'esprit de vengeance s'éveille en nous par persuasion. Persuasion qui vient en réalité du dehors ; c'est la société qui parle à Néron par la voie de Narcisse. Il pourrait, il est vrai, résister, pencher vers la bonté et l'indulgence ; mais

(1) Charles Blondel, *Introduction à la psychologie collective*, Paris, Armand Colin, 1928, p. 154-155.

(2) *Ibid.*, p. 155.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 161.

alors il prêterait l'oreille à une autre partie de la société. Le pardon des offenses, pour se faire accepter, dans le monde romain, doit s'appuyer sur la communauté chrétienne : ou plutôt, les deux réactions affectives et différentes s'opposent comme deux impératifs émanant de sociétés différentes. « Entre ce que nous éprouvons spontanément et ce que nous éprouvons par devoir, et quelquefois par contrainte, la frontière est bien malaisée à tracer¹. »

Tenons-nous-en maintenant à l'expression émotive en elle-même, c'est-à-dire aux gestes, au changement des traits, aux larmes, et à toutes les réactions motrices et articulatoires dont nous avons parlé. Qu'elles ne soient point pleinement spontanées, qu'il soit possible de les provoquer du dehors, artificiellement, et de les soumettre ainsi à l'influence d'une volonté extérieure, c'est ce qui résulte de divers faits, et en particulier des expériences sur les réflexes conditionnés qui ont été faites par Pavlov. Des souris ont été habituées à entendre sonner une cloche avant de recevoir leur nourriture. Dès lors, le son de la cloche, alors même que la nourriture ne leur est point montrée, détermine chez elles une abondante sécrétion de salive. « Si pour saliver, dit M. Blondel, il ne sert de rien de simplement le vouloir, il nous suffit, nous le savons tous, de penser fortement à un plat que nous aimons pour nous faire venir l'eau à la bouche ; or, il nous est toujours loisible de penser à ce que nous voulons, et, [en conséquence,] par ce détour, de saliver à volonté². » Ainsi, tandis que ces mécanismes sont montés chez l'animal au moyen d'un dispositif dirigé par une volonté extérieure, l'homme est capable de les monter lui-même en lui : il suffit qu'il évoque telles ou telles représentations, certaines images. Mais on s'explique ainsi qu'il soit possible à la société de déterminer chez

ses membres certaines réactions expressives ; il lui suffit de présenter à leur vue les objets, les figures, les gestes dont les images donnent en quelque sorte le signal de ces mouvements et de ces réactions motrices.

D'où un grand nombre de techniques émotionnelles dues au dressage social. On les peut observer le mieux dans les sociétés dites primitives, à l'occasion des cérémonies et des fêtes alors que les membres rassemblés de la tribu ou du clan célèbrent les rites de leur religion, et reproduisent symboliquement les actions héroïques et la vie légendaire de leurs ancêtres. Au cours de ces cérémonies qui se prolongent pendant des jours et des semaines, tout est réglé de façon à exercer une action continue et puissante sur les imaginations. Les objets sacrés sont exposés, des dessins symboliques reproduisent partout le totem, les chants, les danses évoquent et figurent les légendes, les mythes, de la tribu. Ces gestes et ces formes apparentes expriment à la fois et entretiennent des états affectifs communs à tous les membres du groupe.

Ainsi, des éléments expressifs et eux seuls, bien groupés et gradués, réussissent à éveiller une conviction profonde, une illusion entière qui s'accompagne de sentiments, et qui, en quelque sorte, les crée de toutes pièces, tels que le groupe ou la communauté les éprouve en commun et veut les imposer à ses membres. Par exemple, les procédés de l'initiation se rencontrent presque identiques en somme chez les peuples non civilisés aussi différents que les Australiens, les Peaux-Rouges, les indigènes de la Nouvelle-Guinée. À l'âge de la puberté, les jeunes gens feignent de tomber morts, puis, après des rites variables et compliqués, ils ressuscitent, et on leur communique les traditions de la tribu ; mort et résurrection apparentes, mais qu'ils éprouvent comme une réalité.

Dans les peuples plus évolués, nous retrouvons des rites semblables et les mêmes procédés.

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*, p. 168-169.

Ainsi, les mystères d'Eleusis en Grèce faisaient passer les néophytes par les affres de la mort, traverser les représentations terrifiantes de l'Hadès, pour entrer dans la lumière resplendissante du séjour de la déesse. C'était l'enseignement d'une mort conduisant à une autre vie. On évoquait chez l'initié une série d'états d'âme dont la conclusion était une croyance nouvelle, probablement en l'immortalité. Les actes symboliques qu'il accomplissait, les spectacles qu'il contemplait, tels étaient les moyens par lesquels on déterminait en lui, comme d'ailleurs chez ceux qui étaient soumis en même temps aux mêmes épreuves, les émotions successives qui étaient la raison de cette mise en scène.

Mais c'est surtout à l'occasion de la mort que l'émotion prend forme collective, et que tout un rituel de gestes et de lamentations s'impose aux parents, aux amis de celui qui vient d'expirer. Chez les sauvages d'Australie, dès que l'un des leurs a rendu le dernier soupir, c'est une explosion de désespoir parmi les vivants mais qui se manifeste par des mouvements et des actes bien réglés. Sans doute, ils paraissent être hors d'eux-mêmes, ce sont des gestes et des contorsions désordonnées, c'est une grappe humaine, qui s'agite autour du mort ; mais chacun, suivant son degré de parenté, joue un rôle défini, soit qu'il lacère le corps, le visage, soit qu'il contracte ses membres, se torde sur le sol, soit qu'il pousse seulement des cris et se répande en lamentations¹.

Lods nous rapporte (dit M. Blondel) que, dans l'antiquité juive, le « deuil comportait deux manifestations bruyantes... le cri funèbre... et le *thrène* (poésie chantée en mélodie par la pleureuse souvent avec accompagnement de flûte ou de sistre). Il va sans dire que ni l'un ni l'autre n'étaient l'explosion

spontanée, irréfléchie de la douleur chez les survivants. Car chez les Israélites, comme chez une foule de peuples non civilisés, les lamentations funèbres étaient strictement réglées par la coutume. Elles étaient proférées par des personnes déterminées, réparties par sexe et par clan, avec des paroles imposées par la tradition pendant un nombre de jours constant et probablement à heures fixes, comme chez les Syriens modernes² ».

M. Granet a montré qu'en Chine le langage de la douleur constitue « une symbolique minutieusement ordonnée ». Ainsi s'explique le deuil imposé aux parents du mort comme une sorte de quarantaine. « Isolés dans des cabanes individuelles installées autour de la maison du mort, ils ne reçoivent plus de visites et n'ont même plus de rapports entre eux. Réduits au silence et à l'immobilité, n'exerçant plus de fonctions publiques, s'interdisant la musique, se soumettant à tout un système de restrictions alimentaires, s'abstenant de tout soin de propreté, ils vivent dans un état d'hébétéude dont la collectivité les autorise à sortir graduellement par une série d'étapes, également réglementées, dont les cinq catégories d'habits de deuil qu'ils ont à revêtir successivement, constituent autant de signes extérieurs³ ».

Voici un passage tiré du livre dont l'auteur est le Hollandais de Groot, *The Religious System of China*, où nous est décrit en détail l'enterrement chez les anciens Chinois. C'est après le moment où l'on a garé le cercueil en haut des marches de la maison, dans une petite cabane de bois entourée des objets du sacrifice : « Quand tout a été mis à sa place, les serveurs quittent la chambre de derrière et s'arrêtent sur le côté

(2) Charles Blondel, *Introduction à la psychologie collective*, op. cit., p. 172.

(3) Marcel Granet, « Le langage de la douleur d'après le rituel funéraire de la Chine classique », *Journal de psychologie*, 15 février 1922 (repris dans *Études sociologiques de la Chine*, Paris, PUF, 1953, p. 224-225), rapporté par Charles Blondel, *Introduction à la psychologie collective*, op. cit., p. 173.

(1) Allusion à l'étude de Marcel Mauss, « L'expression obligatoire des sentiments... », op. cit.

ouest de la porte, le plus élevé de rang à l'ouest de celui qui est le plus bas. L'invocateur est le dernier à quitter la chambre. Ayant fermé la porte, il se place à la tête des serviteurs, et tous passent à l'ouest des piliers, descendant par les marches de l'ouest. À ce moment les femmes frappent du pied. Et quand les hommes passent le long du double par le côté sud, se dirigeant vers l'est, les pleureurs mâles frappent du pied. Les invités s'en vont alors, sur quoi les femmes frappent du pied. Le pleureur principal les reconduit hors de l'allée en s'inclinant, rentre, et se joint à ses frères pour pleurer avec eux près de l'endroit où le cercueil est garé, leurs faces tournées vers le nord. Cela fait, les frères quittent l'allée et sont également reconduits au dehors par le pleureur principal qui les salue en s'inclinant. À la fin, les pleureurs principaux quittent la rue, ce qui met fin aux gémissements. Tous s'arrêtent sur le côté est, tournant leurs faces vers l'ouest. L'allée est alors fermée, et le pleureur principal, s'étant incliné avec les mains jointes se retire dans son abri de deuil¹. »

Ainsi, devant des assistants, les parents expriment leur douleur par des attouchements, des bonds, des coups sur la poitrine, des lamentations, dont tous les détails, le type, le nombre, le moment et l'endroit où il faut les exécuter, sont exactement prévus. Remarquons qu'il s'agit de gestes rituels, c'est-à-dire qui ont un sens et qui passent pour posséder une efficacité magique ou religieuse. M. de Groot nous dit : « Pendant qu'on prépare le cercueil, les pleureurs s'abstiennent de gémir, parce que ces manifestations de chagrin pourraient faire que le chagrin réel soit enfermé dans le cercueil, ce qui serait fatal au mort et aussi à ses descendants². » Et encore : « Quand on place le cou-

vercle sur le cercueil, ceux qui ne sont pas de proches parents s'écartent, pour que leur ombre n'y soit pas enfermée. Toutes les femmes de la famille montent sur un banc ou sur une chaise afin d'éviter une fausse couche ; c'est que la partie terrestre de l'âme du mort retourne au sol d'où elle est issue, et pourrait de là facilement passer dans leur corps et y détruire les faibles germes de vie que le principe opposé y a placés³. » Le geste ou le mouvement rituel et l'expression émotive sont étroitement unis, c'est qu'il y a quelque chose qui rappelle les gestes religieux, dans ceux qui ont pour rôle de manifester les sentiments. L'émotion collective étant liée à ces mouvements, à ces attitudes, il semble qu'elle dépende d'eux, qu'ils suffisent à l'entretenir, à conjurer tout ce qui n'est pas elle. Il semble que dans l'émotion elle-même ainsi partagée et multipliée il y ait une efficacité et un pouvoir qu'il ne faut pas laisser se perdre, qu'il faut diriger vers la prière, l'invocation, la supplication, vers l'adoration aussi et la gratitude, comme vers la malédiction. Ainsi les chœurs au début d'*Œdipe roi*, qui élèvent leurs plaintes, en même temps qu'ils célèbrent des sacrifices pour écarter la peste et appeler les dieux à leur aide.

Relisons maintenant dans *Colomba*, de Mérimée, la scène où la jeune fille corse vient chanter la *ballata* au chevet d'un mort : « Le mort était couché sur une table, la figure découverte, dans la plus grande pièce de la maison. Portes et fenêtres étaient ouvertes, et plusieurs cierges brûlaient autour de la table. À la tête du mort se tenait sa veuve, et derrière elle, un grand nombre de femmes occupaient tout un côté de la chambre ; de l'autre étaient rangés les hommes, debout, tête nue, l'œil fixé sur le cadavre, observant un profond silence. Chaque nouveau visiteur s'approchait de la table, embrassait le mort, faisait

(1) Jan Jakob Maria de Groot, *The Religious system of China*, Leyde, Brill, 1897.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

un signe de tête à sa veuve et à son fils, puis prenait place dans le cercle sans proférer une parole. De temps en temps, [néanmoins,] un des assistants rompait le silence solennel pour adresser quelques mots au défunt. – Pourquoi as-tu quitté ta bonne femme ? disait une com-mère. N'avait-elle pas bien soin de toi ? Que te manquait-il ? Pourquoi ne pas attendre un mois encore, ta bru t'aurait donné un fils¹ ? » Puis la vocifératrice prend la main de la veuve, demeure quelques minutes recueillie et les yeux baissés, et improvise, tantôt s'adressant « au défunt, tantôt à sa famille, quelquefois par une prosopopée fréquente dans les *ballate*, faisant parler le mort lui-même pour consoler ses amis et leur donner des conseils². » Le silence de la foule n'est interrompu que par quelques soupirs, quelques sanglots étouffés.

On pourrait enfin, comme l'a fait M. Blondel, montrer par de nombreux exemples à quel point dans nos sociétés même, non seulement à la campagne, mais à la ville aussi, à un enterrement, à un mariage, ces manifestations de deuil ou d'allégresse sont réglées par une sorte de code impératif qui impose un comportement extérieur uniforme. Or les manifestations font corps avec les sentiments. « Il serait bien difficile à une mimique en partie réglée par la collectivité d'engendrer, d'accompagner ou de

traduire une émotion qui ne serait pas en partie actualisée³. »

En résumé, ce qui frappe surtout, et ce que nous avons essayé d'établir, c'est que non seulement l'expression des émotions mais à travers elle les émotions elles-mêmes sont pliées aux coutumes et aux traditions et s'inspirent d'un conformisme à la fois extérieur et interne. Amour, haine, joie, douleur, crainte, colère, ont d'abord été éprouvés et manifestés en commun, sous forme de réactions collectives. C'est dans les groupes dont nous faisons partie que nous avons appris à les exprimer, mais aussi à les ressentir. Même isolés, nous avons appris à les exprimer, mais aussi à les ressentir. Même isolés, livrés à nous-mêmes, seuls en présence de nous-mêmes, nous nous comportons à cet égard comme si les autres nous observaient, nous surveillaient. Par là, on peut dire que chaque société, chaque nation, chaque époque aussi met sa marque sur la sensibilité de ses membres. Sans doute il subsiste en ce domaine une large part de spontanéité personnelle. Mais elle ne se manifeste, elle ne se fait jour que dans des formes qui sont communes à tous les membres du groupe, et qui modifient et façonnent leur nature mentale aussi profondément que les cadres du langage et de la pensée collective.

(1) Prosper Mérimée, *Colomba*, Paris, Magen et Comon, 1841, p. 143-144.

(2) *Ibid.*, p. 145.

(3) Charles Blondel, *Introduction à la psychologie collective*, *op. cit.*